



21/10/2021 / Clôturé depuis 50 jours

Informations générales

Date de parution 02/07/2021	Date de clôture 01/09/2021
Localisation Flachat/Christian Gilbert/Emile Zola, 92600 Asnières sur seine Département : Hauts-de-Seine (92)	Secteur d'activité Etude

Acheteur public

Ville d'Asnières-sur-Seine

Adresse : 1, place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières sur seine

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

La présente consultation passée sous la forme d'une procédure adaptée, restreinte, concerne une prestation de maîtrise d'oeuvre pour la requalification avec végétalisation des rues suivantes à Asnières sur Seine :- L'avenue Flachat- La rue du révérend Père Christian Gilbert- La rue Emile Zola

Cautionnement

Aucun cautionnement ni aucune garantie ne seront exigés.

Financement

Le mode de règlement est le mandat administratif. Les références du compte bancaire ou postal où les paiements devront être effectués, seront indiquées dans l'acte d'engagement. Conformément au Titre IV de la loi 2013-100 du 28 avril 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière et du décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai global de paiement ne peut excéder trente (30) jours à compter de la réception complète et conforme de la facture par le service des finances et le dépassement de ce délai ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché, le bénéfice d'intérêts moratoires. Il ressort de l'application du décret no2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, que le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Ces intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat ou à l'expiration du délai de paiement et ce jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. Il est précisé que les intérêts moratoires précédemment évoqués et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont payés dans un délai de quarante-cinq (45) jours suivant la mise en paiement du principal. Les dépenses affectées au marché seront imputées sur le budget de la ville d'Asnières-sur-Seine.

Forme Juridique

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou un groupement, devra indiquer tous les co-traitants lors de son dépôt. Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Caractéristiques

La présente consultation passée sous la forme d'une procédure adaptée, restreinte, concerne une prestation de maîtrise d'oeuvre pour la requalification avec végétalisation des rues suivantes à Asnières sur Seine :- L'avenue Flachat- La rue du révérend Père Christian Gilbert- La rue Emile Zola

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Ville d'Asnières-sur-Seine	Marchés ouverts dans l'activité Etude
• La présente consultation passée sous l...	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.